
COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE

DU 16 MAI 2017

A l'ouverture de la séance, la CGT Finances Publiques a lu la déclaration liminaire que vous pourrez retrouver sur le site :

www.financespubliques.cgt.fr/89

Certaines réponses à des questions, visant l'ordre du jour et incluses à notre liminaire, ont été données au fur et à mesure des débats.

ORDRE DU JOUR

1 - Approbation du PV du 16/01/2017

La CGT Finances Publiques avait boycotté ce comité technique, de fait, nous n'avons pas pris part au vote.

FO et Solidaires ont voté pour.

2-Nouveau règlement intérieur du CTL

Les OS ont fait parvenir à la direction une motion reprenant les raisons de leur colère concernant les modifications imposées par la DG du RI , comme il était convenu lors du dernier CT.

Cette motion intersyndicale a été transmise à la DG.

Aucune modification n'a été apportée au règlement par rapport à celui présenté au précédent CT. Le Président nous informe qu'une directive de la DG, reçue récemment lui impose une mise en application immédiate sans dérogation possible.

Le Président confirme que les représentants des OS pourront toujours bénéficier de l'après-midi suivant le CT pour faire le compte rendu, en plus de la demi-journée de préparation.

Les organisations syndicales ont unanimement voté contre. Le règlement intérieur sera donc présenté de nouveau au prochain CT du 8 juin.

3- Modification des horaires d'ouverture du CFP de Tonnerre :

A la demande des agents de la Trésorerie de Tonnerre, et après consultation de l'ensemble des agents du CFP de Tonnerre, un aménagement des horaires d'ouverture a été proposé , passant de 23 heures d'ouvertures à 18 heures.

Pour mémoire, la 1ère proposition faisait ressortir une fermeture méridienne de 12h00 à 14h00, alors que l'Administration avait imposé à tous les services d'ouvrir au moins $\frac{1}{4}$ d'heure entre 12h00 et 14h00.

Une nouvelle proposition a donc été présentée, avec une fermeture méridienne de 12h00 à 13h45.

La CGT Finances Publiques a voté contre, car il s'agit d'un recul du service public au regard des réductions d'horaires aux usagers.

FO et Solidaires se sont abstenus

4- Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de Saint-Florentin :

Le service propose de réduire d'une d'1/2 heure l'ouverture le lundi midi (fermeture 12h00 au lieu de 12h30). Cette plage avait été aménagée en fonction des horaires du marché, or cela ne se justifie plus au vu de l'absence de fréquentation à cet horaire et au vu de l'emplacement du marché qui est éloigné.

La CGT Finances Publiques et Solidaires se sont abstenus.

FO a voté pour.

5-Point budgétaire :

Monsieur Augier a présenté le budget 2016.

Malgré les économies réalisées en cours d'année (- 180 000 € par rapport à 2015) , la DDFiP s'est retrouvée, dès l'été en réelle difficulté. Heureusement, le versement d'une dotation complémentaire substantielle début décembre 2016 a permis le paiement de toutes les factures engagées jusqu'au 10/12/2016. La situation budgétaire est assainie et ne contraint plus la direction à de la « cavalerie ». La variable d'ajustement budgétaire pour la direction étant le paiement des factures de la Poste et non des loyers (comme c'était le cas il y a quelques années).

Les chiffres fournis sont difficilement comparables d'une année sur l'autre à cause des fluides (énergie). Les factures sont directement payées par la Centrale. Celle-ci ponctionne forfaitairement un montant sur la dotation budgétaire en début d'année et un ajustement est

effectué en fin d'année au vu de la consommation (et facturation réelle), ce qui n'était pas le cas en 2015. Les économies dégagées sur ce poste en 2016 sont de 12000 euros.

Concernant l'exécution, on peut noter une baisse sensible du montant des loyers payés. Cette diminution est due à la renégociation des loyers du CFP de Sens et non aux fermetures de postes (15 000 €).

Le Président a même reconnu que la fermeture des postes n'avait eu aucun impact budgétaire au niveau départemental !!!!

La disparition des emplois « Berkani » entraîne une augmentation sensible du coût d'entretien des locaux (+ 28 000 € en 2016 pour le site de la rue des Moreaux). Les paies des emplois « Berkani » sont hors budget de fonctionnement, par contre les prestations de nettoyage de la société O Net sont payées par la DDFiP de l'Yonne.

On peut aussi noter une baisse du poste télécommunication, dûe à une renégociation du marché au niveau national.

Le budget affranchissement est en baisse car le nombre de courriers envoyé par la DDFiP (presque 1 million) concerne des titres de collectivités locales (qui ne peuvent pas être envoyés par Clic'esi...)

L'arrivée de M. Bouvier au service de la logistique, devrait permettre de réaliser des économies en évitant de faire appel à des entreprises extérieures pour les petits travaux.

La dotation initiale de 2017 est de 2 108 000 €. Elle est en baisse de 42 000 € par rapport à 2016, et ne permettra pas de faire face à l'intégralité des dépenses prévues.

Comme chaque année, l'incertitude sur nos capacités de payer les dépenses va perdurer jusqu'au versement d'une éventuelle dotation complémentaire en décembre dont le montant est toujours incertain !!!



6- Présentation du Plan Annuel de Prévention :

Le plan a été présenté au CHS CT le 30/03/2017 et a été adopté à l'unanimité. Il a été élaboré d'après les DUERP, rempli cette année par les chefs de service uniquement.

En 2017, le DUERP sera de nouveau soumis à l'ensemble des agents.

Ce document liste 90 situations à risque de nature et d'importance très diverses, qui ont été classées par ordre de priorité.

Le but est d'apporter aux agents des réponses et solutions les plus concrètes possibles afin

d'améliorer leurs conditions de travail. Il ne s'agit pas nécessairement de travaux, ou de mesures coûteuses.



Le budget du CHS CT de l'Yonne (60000€) est utilisé dans le cadre du plan annuel de prévention. Les axes de prévention sont :

- Sécurité physique des agents (avec dernièrement les travaux pour la sécurisation de l'accueil de la DDFiP) ;
- Risques Psycho sociaux ;
- Travail sur écran (avec dernièrement un recensement en vue d'harmoniser la taille et la résolution des écrans quand le travail se fait sur un double écran, pour plus de confort).

La mise en place du pôle de soutien au réseau est aussi une réponse pour essayer d'accompagner au mieux les agents.

Lors de chaque CHSCT, un suivi du Plan de Prévention ainsi qu'un bilan sont faits chaque année.

Ce bilan est transmis aux chefs de services, charge à eux de le diffuser aux agents afin qu'ils prennent conscience que « des choses sont faites » très concrètement, et que des améliorations sont possibles.

7- Projet d'arrêté relatif à la désignation du service chargé du recouvrement des droits et pénalités de Service de Publicité Foncière- Enregistrement :

Les 2 pôles d'enregistrement actuels (Sens et Auxerre) seront transférés au 01/09/2017 au Service de Publicité Foncière d'Auxerre. Le recouvrement de certains droits bien particuliers sera transféré au SIE d'Auxerre. Un arrêté a été pris en ce sens.

Les organisations syndicales ont unanimement voté contre, puisqu'elles avaient précédemment voté contre la mise en place du SPF E .

8- Propositions du groupe de travail sur le baromètre social :

Lors du CTL du 20 mai 2016, des organisations syndicales ont demandé la mise en place d'un groupe de travail ayant vocation à proposer des mesures suite à la diffusion du baromètre social de la DDFiP de l'Yonne et aux résultats qui paraissaient en retrait par rapport à la situation nationale sur certains items.

Dès lors le décor était posé : « Groupe de travail (GT) ayant vocation à proposer des mesures ».

En préambule, tout le monde autour de la table était d'accord (même l'administration) pour reconnaître que les suppressions d'emplois, ainsi que les vacances d'emplois sont la principale cause de la détérioration des conditions de travail. Cependant le but du GT étant de faire des propositions locales, cela n'a pas été repris....

De même, lorsqu'il a été abordé les formations professionnelles, la réintégration des temps de trajet pour se rendre en formation a été éludée.

Les thèmes retenus sont : « faciliter la diffusion de l'information », « communication », « formation », « gestion des changements, évolution des structures » et « climat social ».

Au regard des propositions présentées et issues de 5 réunions et d'une réunion de synthèse, il a fallu trouver un consensus d'écriture...Celles sont donc à minima pour les organisations syndicales, car plusieurs points n'ont pas été retenus...

Des modifications ayant été apportées en séance, les propositions seront représentées au prochain CT.

9- Questions diverses :

- La réception du public a été organisée à la mairie de Chéroy sur 4 demi-journées, avec prise de RDV préalable pendant la campagne d'impôt sur le revenu.

Une vingtaine de personnes a été reçue.

- Les questions des intérim des Services de Publicité Foncière de Joigny et Auxerre ont été posées.

Pour Auxerre, la question est réglée, pour Joigny, la Direction réfléchit encore.

- Un bilan concernant l'équipe de renfort a été demandé (postes renforcés et critères d'attribution). Il sera présenté au prochain CT.

Vos élues au Comité Technique : Caroline GERMAIN Carine CAMBURET

Nathalie ARNASSAND Sandrine CAVELIER